

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizer Volkskunde : Korrespondenzblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Volkskunde
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Gesellschaft für Volkskunde
<b>Band:</b>	30 (1940)
<b>Heft:</b>	3
<b>Artikel:</b>	Au pays des reines
<b>Autor:</b>	Jaquenod, F.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1004744">https://doi.org/10.5169/seals-1004744</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### Au pays des reines.

Par F. Jaquenod, Chailly s. Lausanne.

Les lecteurs du Bulletin ont certainement déjà entendu parler des combats de reines qui ont lieu dans différentes régions de la Suisse, lors de la montée à l'alpage, «la poya»; c'est ainsi que la «pugnera» de la Surselva et la «methra» du val d'Hérens font toutes deux l'orgueil de leur propriétaire. Si le sujet n'a donc pas l'attrait de la nouveauté, on me permettra cependant d'évoquer ici quelques souvenirs<sup>1)</sup>.

Nous sommes dans la grande commune d'Evolène, à une altitude dépassant 2000 mètres et à mi-chemin des mayens de Lachiores et du chalet de Prélet, entre le 10 et le 15 juillet. Les troupeaux de 10 à 25 têtes que nous avons sous les yeux sont formés de petites bêtes brunes, nerveuses, dont la plupart ont un manteau sombre, complètement uni, alors que l'antique race d'Hérens, représentée encore par quelques têtes, avait une robe de couleur moins foncée, avec des taches et des bandes claires, surtout vers la croupe.

L'oeil vif et ardent, très batailleuses, légères, se contentant de peu, ces vaches étaient parfaitement adaptées aux conditions du pays et plus d'un montagnard regrette qu'on ait imposé une

<sup>1)</sup> Cf. Glossaire des patois de la Suisse romande. Fasc. XIV. p. 239 et sq.



Combat de reines : alpage d'Evolène.

Cliché: Mme. H. Pasche, Directeur, St-Imier.

race plus lourde, moins robuste et plus exigeante; chacun est pourtant obligé de se mettre au pas s'il veut posséder du bétail primé et l'écouler à bon prix.

L'heure avance, et les troupeaux, «nourinch», appartenant aux quelque dix familles qui alpent à Prélet, se rapprochent petit à petit, car ils vont tantôt se confondre, ce sera la «mech-laye», pour former la «vêchyure» ou vêtement de l'alpe. Mais il faut tout d'abord savoir laquelle des candidates au titre de «methra» l'emportera sur ses rivales, après une série de combats éliminatoires. Et c'est pour assister à ce spectacle, toujours très couru, qu'on est monté de la Sage et de Villa: propriétaires et leurs familles, les femmes ayant pris soin d'emporter leur tricot, car la Valaisanne ne perd pas une minute, gens de la plaine enchantés d'assister une fois à un véritable combat de reines, «ouna bara», enfants jouant et se poursuivant entre les groupes.

Il y a de l'électricité dans l'air; les plus batailleuses grattent le sol du sabot ou de la corne, puis brament longuement; il faut dire qu'on les a soumises à un régime spécial, entraînant pour le propriétaire une dépense et un manque à gagner: depuis des semaines on les a mises à goutte et nourries de pain de seigle, trempé parfois d'un peu de fendant. On peut bien payer de quel-

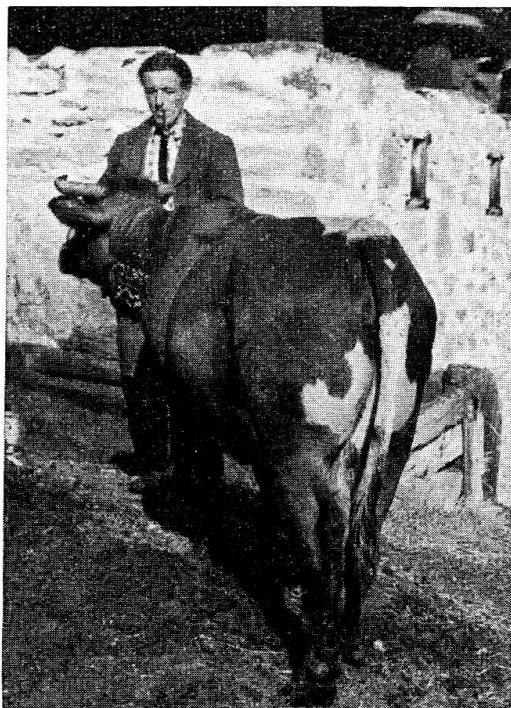


Vaches en pleine lutte (Valais). Cliché: Photopress Zurich.

„Kouaze“, sujet représentant la vieille race d'Hérens.

Propriétaire: Jean Maître, de l'ancien Président, Villa.

Cliché: Dr. E. Schüle Zurich.



ques sacrifices l'honneur de posséder la «methra» qui aura aussi une certaine valeur marchande, quoique l'animal soumis au régime dont il vient d'être question risque de se dérégler, «chè dèrèyè», comme on dit là-haut; il perd alors rapidement de valeur et sera engrangé pour la boucherie.

On se rapproche maintenant du «tèra», lieu plat ou terrasse choisi pour la rencontre. Avec un caillou, on émousse les cornes des plus ardentes, car il faut prévenir les blessures trop graves; durant le combat le propriétaire est du reste prêt à intervenir, armé d'un gourdin.

Lentement, les «nourinch» se déplacent, puis on dirige vers le «tèra» la reine de l'année précédente; une rivale l'y rejoint, les deux bêtes échangent des regards furieux, grattent le sol, puis s'élancent tête baissée l'une vers l'autre. Les cornes croisées, elles s'arc-boutent, tous les muscles tendus, garrots et jambes raidis, chacune s'efforçant de faire reculer son antagoniste. Les veines font saillie, les yeux sont injectés de sang; les naseaux écumant; palpitants, les assistants se demandent laquelle va céder; soudain l'une recule, dégage ses cornes et abandonne le terrain.

C'est maintenant à une plus jeune bête d'engager le combat; son propriétaire compte qu'elle va lui faire honneur, car elle s'est déjà distinguée l'année passée, n'ayant été battue que par deux concurrentes: «pè pa kè dè daouè», elle ne perd que



„Botchyá“ reine de l'alpe  
de Prélet, saison 1939.  
Propriétaire: Jean Maître,  
de l'ancien Président, Villa.  
Cliché: Dr. E. Schüle, Zurich.

de deux, dit-on dès lors. C'est un corps à corps, les deux têtes se tordent à ras du sol; la vieille «methra», fatiguée par l'effort qu'elle vient de fournir, rassemble ses dernières forces, tient encore un long moment puis, visiblement épuisée, recule d'abord lentement, se dégage et abandonne le terrain.

D'un côté, on triomphe bruyamment; de l'autre on a de la peine à cacher son dépit, car souvent les rivalités de clans trouvent là une occasion de se manifester. Il se peut alors que les combats cessent, faute de combattantes, ou que la jeune reine ait encore à repousser quelques assauts. Parfois le spectacle manque d'intérêt, les vaches n'étant pas cette année-là d'humeur très combattive: pourquoi donc n'auraient-elles pas leurs caprices?

Il arrive encore que la «reine» détrônée n'accepte pas sa défaite: le soir de «la bara» ou plusieurs jours après même, on la voit foncer sur sa rivale, engager à nouveau la lutte, et finir par remporter la victoire.

Il n'y a maintenant plus qu'un troupeau. Un dernier acte, singulièrement impressionnant: les hommes se découvrent, on se met à genoux, puis le plus âgé des ayants droit «lè-j-aluich», implore la bénédiction divine sur l'alpe et ses occupants, en récitant un chapelet.

Le soir est bientôt là; vers l'heure de la traite, les 180 à 200 têtes de «la vèchyure» se dirigent vers le chalet, et la foule

Sujet représentant  
le type officiel:  
race d'Hérens  
sélectionnée.  
(Remarquer  
l'ornement métal-  
lique du collier  
„le kanavet“.)



se disperse par groupes qui regagnent les hameaux en commentant avec vivacité les péripéties de la journée.

Là-haut, une fumée monte bien droite vers le ciel; les pâtres vaquent tranquillement à leur besogne et le tintement des clochettes, tantôt grave, tantôt clair, appelle la nuit qui va tout envelopper de sa grande paix.

#### Verschwundene Geldberechnungen.

Die Zahlungen, spez. im Viehhandel, wurden früher im Wallis nach „Napoleon“ (Napolio), Fr. 20.— errechnet. Es fiel einem auf, dass diese Einheit derart rechnerisch bekannt und im Denken eingefübt war, dass jeder Bauer im Viehhandel ohne weiteres wusste, was gemeint war, wenn man ihm z. B.  $32\frac{1}{2}$  „Napolio“ für sein Tier anbot. Ob alle wussten, dass damit Fr. 650.— gerechnet waren, wird in manchem Fall zu bezweifeln gewesen sein. Man wusste ganz einfach, wieviel im Wert stand, gedacht in 20-Goldstücken. Als dann die Viehprixe während der letzten Kriegs- und Nachkriegszeit über die ungeheure Summe von 50 „Napoleon“ stiegen, die als Höchstgrenze gegolten, kam diese Berechnungsweise allmählich ab, und heute hört man kaum mehr in „Napolio“ fordern und bieten. Das 20-Goldstück wurde auch „Marging“, „Mariging“ oder „Mareging“ genannt. Diese Benennung soll daher kommen, dass Napoleon nach der Schlacht bei Merengo Goldmünzen schlagen liess, die als Merengomünzen oder „Marging“ in den Verkehr kamen.

Im allgemeinern Sinne bedeutete „Marging“ Geld schlechthin, so etwa in der Neckfrage: „Hast du „Marging““, oder in der Redeform: „Ach, du hast ja kein „Marging““. Heute wissen die wenigsten mehr von dieser Geldbezeichnung etwas. (Vgl. Schweiz. Id. 4, 354.)

Brig.

J. B.